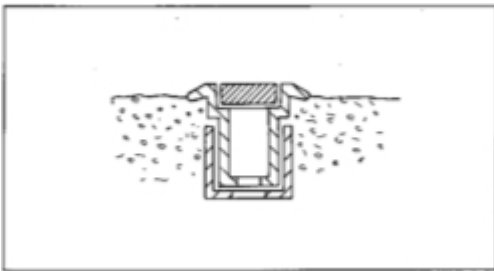


Les capes réglables au niveau de la chaussée offrent une possibilité d'utilisation simple et économique lors de la pose et de la réfection des chaussées. Ces travaux ne s'effectuent qu'à l'aide d'outils de chantier (pics et pelles) sans qu'aucune opération mécanique ne soit nécessaire.

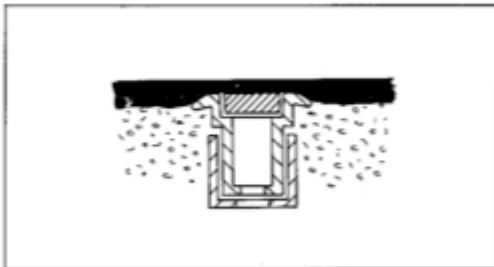
1. POSITION INITIALE DE LA CAPE

- Positionner l'ensemble de la cape de manière à ce que la surface supérieure de la partie réglable se trouve au maximum à 30 mm au-dessus du niveau de la planie.



2. POSE DU REVETEMENT

- Pour faciliter l'enlèvement du bitume sur la cape saupoudrer celle-ci avec du sable.
- Pose du revêtement.

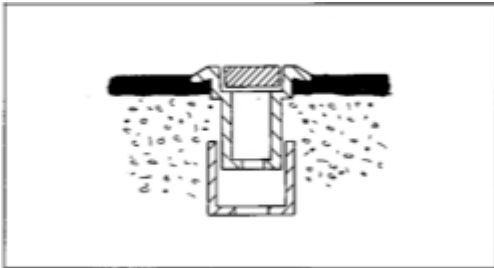
**FASA****FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIKES D'ARDON S.A.**[Cliquez ici pour voir la page sur le site web](#)

Page 1 sur 3

Modifications réservées

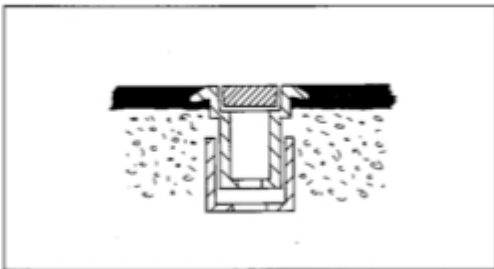
3. PREPARATION POUR LA MISE A NIVEAU

- Enlever la couche d'enrobé se trouvant sur la cape.
- Soulever la partie réglable au-dessus du niveau fini.
- Bourrer l'enrobé sous la collerette de la cape de manière régulière et compacte.



4. MISE A NIVEAU DEFINITIVE

- Avant le passage du compacteur, nettoyer à l'aide d'une brosse la surface de la cape.
- Passer le compacteur sur la cape en même temps que sur la chaussée pour obtenir son scellement et sa pose définitive.



5. POSE D'UN NOUVEAU REVETEMENT D'USURE

- Dégrapper la partie réglable de la cape de manière à la libérer complètement de son scellement initial.
- Soulever légèrement la partie réglable de manière à s'assurer de son flottement dans la partie fixe de la cape.
- Exécuter les opérations décrites aux points 2, 3 et 4 ci-dessus.

6. RENOUVELLEMENT DU TAPIS D'USURE PAR FRAISAGE

- Dégrapper la partie réglable de la cape de manière à la libérer complètement de son scellement initial.
- Enlever la partie réglable.
- Boucher provisoirement la partie fixe.
- Fraiser l'ancien tapis d'usure.
- Reposer la partie réglable.
- Exécuter les opérations décrites aux points 2, 3 et 4 ci-dessus.

